

Education, objectif prioritaire pour la coopération euroméditerranéenne

Institut Européen de la Méditerranée

Les pays membres du partenariat euroméditerranéen ont souscrit, au Sommet Euromed de Barcelone (27-28 novembre 2005), un plan d'action visant à favoriser la coopération euroméditerranéenne. L'éducation et les échanges socioculturels constituent, avec les aspects politiques, de sécurité, le développement socio-économique, les migrations et la justice sociale, un chapitre important de ce Plan, qui suppose une mise à jour des objectifs pour les cinq prochaines années de la Déclaration de Barcelone de 1995.

Dans le Plan, les 35 pays partenaires méditerranéens reconnaissent le rôle crucial de l'éducation pour le développement politique, social et économique et s'engagent à encourager l'accès à l'éducation conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, ainsi qu'à travailler, entre autres, pour : réduire à la moitié l'analphabétisme des adultes et des enfants en 2010 ; garantir pour 2015 un accès égal des filles et garçons à tous les niveaux de l'éducation, ainsi que la scolarisation jusqu'à l'école primaire de tous les enfants ; réduire les écarts de résultats en matière d'éducation entre les pays euroméditerranéens ; promouvoir l'emploi qualifié à partir d'une éducation de qualité ; améliorer la connaissance des différentes cultures et civilisations de la région, y compris la conservation et la

restauration du patrimoine culturel.

L'accord précise les actions qui seront mises en œuvre pour poursuivre ces objectifs :

■ Accroître significativement le financement pour l'éducation dans la région méditerranéenne à partir de l'assistance de l'Union européenne (UE) et des plans nationaux des pays partenaires méditerranéens (PPM).

■ Accroître la scolarisation en augmentant le nombre des écoles et en réhabilitant celles qui existent, ainsi qu'en stimulant la demande de scolarisation.

■ Elargir et améliorer les programmes d'éducation

pour adultes, en particulier en octroyant des opportunités d'éducation pour les femmes.

■ Travailler pour améliorer la qualité et l'importance pour le marché du travail de la formation et de l'éducation primaire et secondaire, à partir de la modernisation du système scolaire, en promouvant les compétences, l'innovation et l'auto-apprentissage actif, en fournissant une éducation et une formation continue aux professeurs et en utilisant de façon adéquate le matériel éducatif, la technologie de l'information et l'*e-learning*.

■ Appuyer la réforme de la formation technique et l'im-

plication du commerce et de l'industrie.

■ Augmenter la capacité des universités et des écoles supérieures, à travers le travail en réseau entre universités euroméditerranéennes et l'adaptation de leurs programmes aux demandes du marché du travail et de la société de la connaissance.

■ Introduire l'utilisation d'Internet et créer une bibliothèque virtuelle pour augmenter l'accès aux livres de classe et de référence, publications et documents en arabe et des traductions de l'arabe aux langues européennes.

■ Appuyer le travail de la Fondation Euroméditerranéenne

Rapports sur l'éducation dans le monde arabe (2004-05)

■ **Rapports de référence internationale sur l'éducation (2004-05)**

– *Education for all Global Monitoring Report 2006. Literacy for life.* UNESCO. Paris, 2005. <http://unesdoc.unesco.org>

– *UN Millennium Project 2005. Towards Universal Primary Education: Investments, Incentives, and Institutions.* Achieving the Millennium Development Goals. Task Force on Education and Gender Equality. Millennium Project. http://www.unmillenniumproject.org/reports/tf_education.htm

■ **Statistiques de l'Unesco :**

– http://www.uis.unesco.org/ev.php?URL_ID=3753&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201

■ **Education dans le monde arabe**

– *Draft Final Report. Regional conference on Education For All. Arab Vision for the Future.* Le Caire, 1er juin 2004.

– *Education in MENA.* Sector Brief. Banque mondiale. Septembre 2005. <http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf>

– *Progress of Arab Women 2004. One Paradigm, Four Arenas And More Than 140 Million Women.* UNIFEM, 2004.

<http://www.unifem.org/jo/hdocs/mainform.asp?p=eadPub&key=34>

■ **Rapports sur le développement humain dans le monde arabe (<http://www.fimam.org>)**

– *Arab Human Development Report 2002. Creating Opportunities for Future Generations.* Programme des Nations unies pour le développement. Arab Fund for Economic and Social Development. Bureau Régional pour les Etats arabes. New York, 2002.

– *Arab Human Development Report 2003. Building a Knowledge Society.* Programme des Nations unies pour le développement. Arab Fund for Economic and Social Development. Bureau Régional pour les Etats arabes. New York, 2003.

– *Arab Human Development Report 2004. Towards Freedom in the Arab World.* Programme des Nations unies pour le développement. Arab Fund for Economic and Social Development. Bureau Régional pour les Etats arabes. New York, 2005.

– *The Millennium Development Goals in the Arab Region 2005.* Economic and Social Commission for Western Asia. Nations unies. New York 2005. <http://www.escwa.org.lb/information/publications/edit/upload/scu-05-3.pdf>

– *Investing on the Children of the Islamic World.* UNICEF, 2005. http://www.unicef.org/spanish/publications/index_28182.html

enne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures, afin d'améliorer la connaissance interculturelle à travers un dialogue constant, la promotion de l'échange et la mobilité entre les personnes à tous les niveaux.

■ Promouvoir l'implication de la société civile dans le partenariat euroméditerranéen.

■ Lancer un système de stage pour des étudiants universitaires des PPM et augmenter les bourses de mobilité pour le professorat universitaire.

■ Renforcer le dialogue entre les jeunes de la Plate-forme Euromed de la Jeunesse et promouvoir des échanges.

■ Coopérer pour combattre la discrimination, le racisme et la xénophobie et accroître la tolérance, la connaissance et le respect envers toutes les religions et cultures.

■ Favoriser le rôle des médias dans le développement du dialogue interculturel, y compris le soutien à la création de chaînes et de portails multiculturels et multilingues.

L'éducation dans les plans d'action de la politique européenne de voisinage

Le développement de la formation et de l'éducation dans les PPM est également traité dans les plans d'action déjà en vigueur souscrits dans le cadre de la politique européenne de voisinage par le Maroc, la Tunisie, la Jordanie, Israël et la Palestine. Ils développent tous, dans une

Programme éducatif de la Fondation Anna Lindh

Le programme éducatif sur la diversité culturelle de la Fondation Anna Lindh repose sur l'engagement de Rabat lors de la Conférence sur le Dialogue entre les Cultures et les Civilisations (Rabat, juin 2005), sur la promotion du dialogue entre les cultures et les civilisations à travers des initiatives concrètes et durables.

Cet engagement, qui se centre sur le fait d'apporter aux jeunes les compétences et les instruments nécessaires pour le dialogue interculturel, vise à élargir l'accès à des réseaux et des initiatives éducatives gérés par des organisations internationales et régionales, et à favoriser une utilisation complète et plus créative de leur potentiel vis-à-vis du dialogue interculturel.

Le Programme triennal 2005-07 établit les suivants objectifs généraux dans le domaine éducatif :

- Toucher le plus grand nombre possible de jeunes et fournir les compétences nécessaires pour la participation au dialogue interculturel ;
- Promouvoir les valeurs universelles et la coopération entre les écoles ;
- Etablir des liens entre des écoles et des élèves âgés de 12 à 18 ans, dans la région Euromed et avec d'autres pays voisins membres de réseaux d'écoles (UNESCO, UE) ;

- Développer des projets innovateurs d'apprentissage à travers des groupes d'écoles, en utilisant la formule « 2+2 ».

Parmi les lignes de travail définies dans le programme triennal 2005-07 de la Fondation Anna Lindh relatives au domaine éducatif, citons :

- L'organisation de projets coopératifs entre écoles à l'aide de la formule « 2+2 », dans les domaines de la diversité culturelle, les Droits de l'Homme, la citoyenneté et la démocratie et le développement durable.
- La préparation de matériel et l'élaboration d'articles sur des questions euroméditerranéennes pour des magazines scolaires, à travers des équipes de jeunes auteurs, en utilisant la formule « 2+2 ».
- Le programme euroméditerranéen d'échange d'étudiants et/ou de professeurs.
- Le programme euroméditerranéen de formation du professorat.
- Le patrimoine euroméditerranéen pour étudiants.
- Le dialogue interculturel en classe.
- L'établissement d'un portail d'écoles euroméditerranéen.

mesure plus ou moins large, des aspects essentiels visant à encourager une meilleure formation et un meilleur enseignement, ayant des conséquences sur le développement des pays et pour une meilleure connaissance mutuelle :

■ Contacts entre sociétés pour améliorer l'éducation et la formation de la jeunesse : ce chapitre prêche l'amélioration des systèmes d'enseignement supérieur et de formation professionnelle en vue de promouvoir la compétitivité, l'emploi et la mobilité, grâce à un plus grand rapprochement du « Domaine européen d'enseignement supérieur et de formation professionnelle ». Il propose également d'encourager la coopération dans le domaine de l'enseignement et de la formation, ainsi que les échanges entre les jeunes de plusieurs pays à travers le sport. Dans le cas du Maroc, le Plan d'action signale expli-

citement la volonté d'encourager l'autonomie et la capacité de gouvernement du système éducatif, et tout particulièrement des centres d'enseignement supérieur. Ce pays insiste tout spécialement sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et propose l'utilisation intensive des nouvelles technologies de la communication.

Dans ce domaine, tous les Plans d'action misent sur l'utilisation des programmes d'échange et de formation TEMPUS et ERASMUS MUNDUS.

■ Science et technologie, recherche et développement : le Maroc et la Tunisie consacrent un chapitre spécifique à la science et la technologie, la recherche et le développement. Les deux pays s'engagent avec l'UE à accélérer leur intégration dans le domaine de la recherche et dans le cadre des programmes spécifiques de l'UE, ainsi qu'à pro-

mouvoir leur capacité de développement technologique en faveur du développement économique et social. Ils s'engagent aussi à promouvoir la participation aux échanges scientifiques internationaux de haut niveau.

■ Coopération culturelle : parmi les mesures recueillies dans les Plans d'action pour encourager la coopération culturelle, citons les propositions du Maroc et de la Tunisie, les deux pays qui insistent le plus dans ce domaine. Ils s'accordent, par exemple, sur le fait d'intensifier leur participation aux programmes de coopération culturelle (Euromed Heritage et Euromed Audiovisual), d'identifier des mécanismes visant à intensifier les coproductions audiovisuelles et cinématographiques avec des partenaires européens ou de promouvoir l'échange d'information et d'expérience sur la politique audiovisuelle. ■